

**24heures**  
Tribune  
de Genève

# formation

## Apprentissage: Genève donne un coup de pouce aux entreprises formatrices

**Le Conseil d'État débloque plus de 5 millions de francs pour inciter les employeurs à former.**

**Iris Mizrahi**

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) à Genève

«Le nombre de places d'apprentissage est en net repli. Et ça fait mal, constate Gilles Miserez, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) à Genève. D'autant plus qu'avant la crise on notait une augmentation de plus de 13% de l'offre grâce à un effort collectif remarquable.» Et puis vient la chute. Pis, l'arrêt brusque des signatures de contrats.

Afin de redresser la courbe, quatorze mesures de soutien aux entreprises (plus que dans tout autre canton) ont été lancées par les partenaires de la formation professionnelle et adoptées par le Conseil d'État. «Plusieurs centaines de jeunes risquent de se retrouver sans place d'apprentissage à la rentrée. Notre objectif est de retrouver les 2300 places prévues, insiste le directeur. Nous ne sommes pas qu'une autorité de surveillance. Notre rôle est aussi de trouver des solutions pour que les entreprises puissent former dans de bonnes

conditions, d'où ce soutien exceptionnel. On mise sur l'effet de rattrapage, catalysé par ces mesures.» Trois d'entre elles concernent directement les entreprises et peuvent être cumulatives, en plus d'autres dispositions communales d'encouragement à la formation.

**Trois mois de salaire payés**

Les entreprises qui formeront des apprentis dès la prochaine rentrée pourront demander le remboursement des trois premiers mois de salaire. Les conditions habituelles d'engagement (stages, entretiens, sélection) n'ayant pas pu être assurées de manière optimale, cette aide financière leur permet d'engager un jeune en limitant les risques.

**Une prime aux nouvelles entreprises formatrices**

Toute entreprise qui se lance pour la première fois dans la formation d'apprentis à la rentrée 2020 se verra octroyer une prime de 3000 francs en guise de participation à son investissement.

**Encouragement au réseau d'entreprises**

Les entreprises qui se regroupent afin de former en commun leurs apprentis pourront bénéficier d'une prime de 10'000 francs. Un accompagnement est proposé par l'OFPC pour mettre les entreprises en réseau.

**Infos** [www.citedesmetiers.ch/geneve/Entreprise](http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Entreprise), onglet rentrée 2020. [interface@etat.ge.ch](mailto:interface@etat.ge.ch)  
Tél. 022 388 44 71



**Stéphane Zbinden, patron de Doggy Wash & Snack, va pouvoir bénéficier de deux mesures de soutien lors de l'engagement de son premier apprenti.** IRIS MIZRAHI/OFPC-SISP

### Il se lance dans la formation

À tout juste 30 ans, rien n'arrête Stéphane Zbinden (*photo ci-dessus*) dans son élan d'entreprendre. Déjà patron d'un salon de toilettage en libre service inspiré d'un concept australien, il vient de s'agrandir en changeant de surface et en développant ses produits.

Lauréat du prix du Commerce en 2017, le jeune patron de Doggy Wash & Snack veut désormais se lancer dans la formation d'un apprenti médiamaticien. «Le secteur des animaux marche bien avec la vidéo, les photos, les montages, l'organisation d'événements, la gestion des réseaux sociaux, les newsletters. Le métier

de médiamaticien correspond exactement à ce dont j'ai besoin.» En tant que nouvelle entreprise formatrice, Stéphane Zbinden va pouvoir bénéficier de deux mesures de soutien lors de l'engagement de son premier apprenti, avec l'octroi de 3000 francs et le remboursement des trois premiers salaires. «C'est clairement un plus, puisque cette aide représente une partie importante des dépenses liées à la formation, se réjouit le patron. On a à Genève un terreau fertile pour la création d'entreprises. Et ces mesures de soutien sont fort bienvenues.» **I.M.**

«Offrir une chance à tous»

● Trois questions à Nadia Ourrad, cheffe de projet Préapprentissage d'intégration (PAI).



**Nadia Ourrad**  
Cheffe de projet PAI

**Qu'est-ce que le PAI?**

C'est un programme lancé par la Confédération pour améliorer la qualification et l'insertion professionnelle des personnes issues de l'asile. Destiné aux titulaires d'un permis F ou B réfugié, il propose une année préparatoire en vue d'une entrée en formation professionnelle ou en emploi. La formation, duale, dure dix mois, avec trois jours en entreprise et deux jours à l'école.

**Quelles sont les perspectives pour le PAI?**

À la rentrée, trois nouveaux domaines seront accessibles au PAI (automobile, horticulture et construction), en plus des huit existants (administration, agriculture, hôtellerie-restauration, intendance, logistique, propreté, santé, vente). En tant que formation duale, le PAI a besoin des entreprises pour permettre aux candidats de développer leurs compétences. C'est aussi une garantie de qualité pour leur évolution après le PAI. Cette année, le contexte sanitaire a bouleversé toutes les prévisions. Mais nous maintenons nos efforts pour offrir une chance à tous.

**Quel sera l'impact sur le PAI du plan de mesures pour soutenir les places d'apprentissage?**

Le PAI est concerné par ce plan au même titre que l'apprentissage. Nous espérons que le soutien financier exceptionnel accordé par le Canton encouragera les entreprises à engager des préapprentis.

L'une des mesures vise à octroyer une prime de 3000 francs pour les nouvelles entreprises formatrices. Elle est importante pour le PAI, puisqu'elle nous permettrait de développer l'offre de formation. Les entreprises intéressées par le PAI pourront ainsi s'initier à la formation pour une durée limitée (dix mois), engager des candidats motivés, contribuer à la relève professionnelle dans leur branche et participer à un projet national à forte valeur sociale. C'est donc une occasion unique pour se lancer. **I.M.**

**Infos** OFPC, tél. 022 388 46 36/41 ou tél. 022 388 44 77 ou [preapprentissage@etat.ge.ch](mailto:preapprentissage@etat.ge.ch)

PUBLICITÉ

Chaque mois,  
près de 3'500 articles  
pour suivre l'actualité  
d'ici et d'ailleurs

dès  
**CHF 19.-**  
/mois

**24heures**

L'information,  
c'est notre métier.

Je m'abonne



[abo.24heures.ch](http://abo.24heures.ch)